



Réunion ordinaire du Conseil municipal de Grand-Bouctouche

PROCÈS-VERBAL

le mardi 11 avril 2023

19 h 00

Salle du conseil

Présence :

- Aldéo Saulnier, maire**
- Pauline Hébert, maire suppléante**
- Jean-Claude Babineau, conseiller**
- Achille Bastarache, conseiller**
- David Boudreau, conseiller**
- Mariette Cormier, conseillère**
- Lise LeBlanc, conseillère**
- Clétus Maillet, conseiller**
- Gérald Saulnier, conseiller**
- Serge Arsenault, directeur général et greffier**
- Joanne Savoie, greffière adjointe**
- Dre Shelley McFadden**
- Emma Jones, étudiante, ÉCC**
- Chloé Léger, étudiante, ÉCC**
- Dix (10) autres personnes présentes**

1. Ouverture officielle de la séance

Le maire, Aldéo Saulnier, ouvre officiellement la séance à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Adoption de l'ordre du jour

23-37 : PAULINE HÉBERT / ACHILLE BASTARACHE

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. **Divulgence de conflit d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré.

4. **Adoption des procès-verbaux de la réunion du 14 mars 2023(ordinaire) et du 21 mars 2023(extraordinaire)**

23-38 : JEAN-CLAUDE BABINEAU / DAVID BOUDREAU

Que l'on adopte les procès-verbaux de la réunion du 14 mars 2023(ordinaire) et du 21 mars 2023(extraordinaire) tels que présentés.

ADOPTÉE

5. **Correspondances**

Sécurité publique Canada – Lettre concernant les augmentations salariales rétroactives pour les membres réguliers et les réservistes de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Association canadienne des administrateurs municipaux – Lettre faisant part qu'ils ont reconnu le dévouement du directeur général, M. Paul Lang, qui compte 15 années de service municipal à un poste cadre.

Présentations publiques

Le maire, la maire suppléante et la conseillère Cormier présentent un chèque d'un montant de 9 500 \$ au Dre Shelley McFadden pour le Centre de Pédiatrie sociale Sud-Est. Un don remis suite au profit de la soirée V'la l'bon vin qui a eu lieu en février dernier.

Mlles Emma Jones et Chloé Léger, étudiantes de 10^e année à l'école Clément-Cormier, présentent leur projet écologique qui est de mettre en place des nouvelles poubelles dans la municipalité de Grand-Bouctouche pour encourager le recyclage et garder la ville propre. Elles indiquent que le coût pour une poubelle serait d'environ 297 \$ et veulent en placer six dans la région. Elles ont besoin d'aide financière pour continuer leur projet.

Le maire félicite Mlles Jones et Léger pour leur beau projet et fait part que la municipalité va certainement les aider à réaliser ce projet.

Le conseiller Babineau invite Mlles Jones et Léger à la réunion de discussion sur le Plan vert qui va avoir lieu demain soir.

6. **Arrêté 2023-01 - Arrêté du gouvernement local de Grand-Bouctouche relatif à l'exécution des arrêtés – troisième lecture lue par titre**

23-39 : PAULINE HÉBERT / JEAN-CLAUDE BABINEAU

Que l'on adopte la troisième lecture de l'Arrêté 2023-01 – Arrêté du gouvernement local de Grand-Bouctouche relatif à l'exécution des arrêtés.

ADOPTÉE

7. **Arrêté 2023-02 - Arrêté du gouvernement local de Grand-Bouctouche relatif aux lieux dangereux ou inesthétiques - troisième lecture lue par titre**

23-40 : MARIETTE CORMIER / ACHILLE BASTARACHE

Que l'on adopte la troisième lecture de l'Arrêté 2023-02 - Arrêté du gouvernement local de Grand-Bouctouche relatif aux lieux dangereux ou inesthétiques.

ADOPTÉE

8. **Arrêté 2023-03 - Arrêté relatif à barrer et à fermer de façon permanente la rue Butler dans le Parc d'affaires de Grand-Bouctouche – première lecture lue dans son intégralité**

23-41 : ACHILLE BASTARACHE / GÉRALD SAULNIER

Que l'on adopte la première lecture de l'Arrêté 2023-03 - Arrêté relatif à barrer et à fermer de façon permanente la rue Butler dans le Parc d'affaires de Grand-Bouctouche.

ADOPTÉE

9. **Arrêté 2023-03 - Arrêté relatif à barrer et à fermer de façon permanente la rue Butler dans le Parc d'affaires de Grand-Bouctouche – deuxième lecture lue par titre**

23-42 : JEAN-CLAUDE BABINEAU / CLÉTUS MAILLET

Que l'on adopte la deuxième lecture de l'Arrêté 2023-03 - Arrêté relatif à barrer et à fermer de façon permanente la rue Butler dans le Parc d'affaires de Grand-Bouctouche.

ADOPTÉE

10. Vente de terrain - 13 rue Desroches

23-43 : MARIETTE CORMIER / LISE LEBLANC

Que l'on donne la permission au directeur général de sortir un appel d'offres pour la mise en vente du terrain vacant situé au 13 rue Desroches (NID 25158502) pour un montant minimum de dix-sept mille cinq cents dollars (17 500 \$). Il est à noter que l'acheteur sera responsable de payer les frais légaux et autres frais applicables au transfert de ce terrain ainsi que les frais d'arpentage si nécessaire.

ADOPTÉE

11. Vente de terrain - 5 rue Léger

23-44 : JEAN-CLAUDE BABINEAU / ACHILLE BASTARACHE

Que l'on donne la permission au directeur général de sortir un appel d'offres pour la mise en vente du terrain vacant situé au 5 rue Léger (NID 25158668) pour un montant minimum de huit mille huit cents dollars (8 800 \$). Il est à noter que l'acheteur sera responsable de payer les frais légaux et autres frais applicables au transfert de ce terrain ainsi que les frais d'arpentage si nécessaire.

ADOPTÉE

12. Soumissions - Rapiéçage d'asphalte 2023 (Asphalt Patching & Leveling - 2023)

Le directeur général fait part que la Ville de Grand-Bouctouche a reçu cinq soumissions pour le rapiéçage d'asphalte 2023, soit :

MacArthur's Paving & Construction Co. Inc.....	224 020 \$ (TVH incluse)
Modern Construction (1983) Limited.....	241 615 \$ (TVH incluse)
Birch Hill Construction Ltd.....	258 750 \$ (TVH incluse)
Dexter Construction Company Limited.....	274 850 \$ (TVH incluse)
MacDonald Paving & Construction a division of Miller Paving Limited.....	284 625 \$ (TVH incluse)

23-45 : PAULINE HÉBERT / MARIETTE CORMIER

Que l'on accepte la soumission la plus basse pour le rapiéçage d'asphalte 2023 (Asphalt Patching & Leveling - 2023), soit celle de MacArthur's Paving and Construction Co. Inc. pour un montant total de deux cent vingt-quatre mille vingt dollars (224 020 \$) TVH incluse.

ADOPTÉE

13. Programme de subventions communautaires

a. Demande - Koyotes de Kent

23-46 : PAULINE HÉBERT / DAVID BOUDREAU

Que l'on fasse un don de deux cent vingt-cinq dollars (225 \$) à l'équipe de hockey les Koyotes de Kent pour un événement atlantique en groupe tel que stipulé dans la politique du programme de subventions communautaires.

ADOPTÉE

14. Balayage des rues - contrat de service

23-47 : PAULINE HÉBERT / GÉRALD SAULNIER

ATTENDU QUE le Conseil municipal de la Ville de Bouctouche avait accepté de participer à l'appel d'offres pour le service de balayage avec un groupe de municipalités de Kent;

ATTENDU QUE la Commission de services régionaux de Kent s'occupe du processus d'appel d'offres et que deux soumissions ont été reçues, dont l'une n'est pas valide;

ATTENDU QUE le coût total pour effectuer le balayage des rues est de 37 000 \$ pour l'année 1 et de 40 700 \$ pour l'année 2;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil municipal de Grand-Bouctouche accepte de contribuer un montant de 20 735 \$ pour l'année 2023 et un montant de 22 808 \$ pour l'année 2024 pour le balayage des rues deux fois par année et que la Commission de services régionaux de Kent gère ce contrat de service.

ADOPTÉE

15. Demande de dérogation - 8 avenue Bourque

23-48 : PAULINE HÉBERT / LISE LEBLANC

Que l'on recommande à la Commission de services régionaux de Kent d'accepter la demande pour construire un garage détaché de 30' x 50' avec une addition de 2' x 14' sur un côté du garage sur la propriété située au 8 avenue Bourque NID 25477340 car le bâtiment n'est pas plus haut que le bâtiment principal et sera inférieur à la norme de 15% d'utilisation d'un terrain pour un bâtiment accessoire.

ADOPTÉE

16. Demande de rezonage – BDN Development Ltd. – 5 avenue Claude

23-49 : MARIETTE CORMIER / ACHILLE BASTARACHE

Que l'on demande les recommandations de la Commission de services régionaux de Kent sur la demande de rezonage des propriétaires de BDN Development Ltd. pour leur terrain situé au 5 avenue Claude et identifié par le NID 25485582 dont le changement serait de résidentiel unifamilial (R1) à résidentiel haute densité (R3).

ADOPTÉE

17. Rapport de permis de construction

Le rapport de permis de construction pour le mois de mars 2023 est lu par le directeur général.

18. Rapport du chef pompier

Le rapport du chef pompier pour le mois de mars 2023 n'a pas été soumis.

19. Rapport de déchets solides

Le directeur général lit le rapport de déchets solides de mars 2023.

20. Montants perçus des taxes d'eau & d'égouts

Le directeur général souligne que le total des montants reçus pour les taxes d'eau et d'égouts en mars 2023 est de 290 935,80 \$.

21. Décision(s) découlant du point Correspondances / présentations publiques

Suite à la présentations des deux étudiantes de l'école Clément-Cormier sur l'ajout de poubelles, le conseil adopte la résolution suivante :

23-50 : ACHILLE BASTARACHE / JEAN-CLAUDE BABINEAU

Que l'on fasse une contribution financière d'un montant maximal de deux mille dollars (2 000 \$) envers la construction de poubelles pour placer dans la région de Grand-Bouctouche.

ADOPTÉE

22. Rapports du maire et des membres du conseil

Le maire fait part qu'il y a des grosses décisions qui devront être prises dans les prochains mois. Il souligne la belle activité de Pâques qui a eu lieu samedi dernier au Centre J. K. Irving.

La maire suppléante mentionne sa réunion avec Vitalité sur le service de santé dans la région de Kent. Elle remercie le conseil municipal et la Ville de Grand-Bouctouche pour les fleurs et les messages de condoléances lors du décès de sa mère.

Le conseiller Achille Bastarache félicite l'équipe de hockey les Cavaliers pour leur saison et leur bannière. Il indique qu'il participe à beaucoup de réunions virtuelles avec l'AFMNB. Il fait part que l'ouverture de la saison du Marché des fermiers de Grand-Bouctouche aura lieu le samedi 20 mai prochain.

La conseillère Mariette Cormier félicite les JC's de Bouctouche pour leur belle saison. Elle indique que la soirée pour introniser les athlètes et bâtisseur au Mur de la renommée sportive du Grand-Bouctouche aura lieu le 13 mai prochain.

Le conseiller Clétus Maillet fait part qu'il travaille pour faire placer des boîtes à l'extérieur pour mettre les journaux et circulaires au lieu qu'ils soient jetés dans les entrées des propriétés.

Le conseiller David Boudreau indique qu'il a assisté aux rencontres avec les gens des quartiers 2 et 3 et qu'ils ont reçu des bons commentaires. Il souligne les développements qui vont se réaliser dans la région de Grand-Bouctouche et qui vont créer des emplois.

Le conseiller Jean-Claude Babineau fait part de la réunion de discussion sur le Plan vert qui va avoir lieu demain soir à la Salle Guy A. Richard. Il indique que le plan de mesures d'urgence est presque mis à jour. Il mentionne la demande pour des lumières de rue à Saint-Joseph.

Le conseiller Gérald Saulnier souligne qu'il a vraiment apprécié la rencontre avec les gens du quartier 3.

Le directeur général indique que le maire et lui-même ont eu une bonne rencontre avec le ministre des Gouvernements locaux et Réforme de la gouvernance locale, l'honorable Daniel Allain, et le ministre des Transports et Infrastructure, l'honorable Jeff Carr, la semaine dernière à Fredericton.

23. Questions du public (15 minutes max.)

Madame Audrey Maguire demande quelles démarches entreprendre pour ajouter un passage pour piétons sur la rue Acadie.

Le directeur général fait part qu'il faut que la municipalité fasse une demande auprès de la province.

24. Levée de la réunion

23-51 : JEAN-CLAUDE BABINEAU

La réunion est levée à 20h15.

ADOPTÉE